



N° 2024-043

Parc national de La Réunion
Secteur Ouest

Agent(e) de brigade « lutte contre l'Ajonc d'Europe au Maïdo »

Recrutement dans le cadre du programme européen BESTLIFE 2030 – projet 2024A82

1. Conditions d'accès

Poste en contrat court catégorie C

Date de prise de poste : 1^{er} avril 2025

2. Durée et type de contrat

Contrat d'une durée de 3 mois maximum

3. Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires. Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et quatre services techniques
- et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

4. Nature de l'activité

L'activité se déroule dans le cadre du « projet pilote de régénération écologique post-incendie au Maïdo » (code projet 2024A82) financé par le programme européen BESTLIFE 2030. Le projet prévoit notamment la mise en place d'une brigade de lutte contre l'ajonc d'Europe afin d'améliorer la patrimonialité du Maïdo, site emblématique réunionnais extrêmement fréquenté situé en cœur de Parc.

L'agent(e) aura pour mission principale de lutter contre l'Ajonc d'Europe, espèce exotique envahissante fortement formatrice du Maïdo, planète des Bénares.

Descriptif tâches / activités :

Activités principales : coupe / arrachage des EEE ciblées (principalement l'ajonc d'Europe) sur les mailles définies aux alentours du Belvédère du Maïdo à l'aide d'outils mécaniques de lutte (sabres, pioches, ébrancheurs, sécateurs). Les équipements de protection individuelle seront fournis.



Une formation sera apportée à l'agent(e) autour des sujets suivants : connaissance des patrimoines, enjeux de préservation des patrimoines et menaces, découverte des principales activités du Parc national.

La grande majorité des missions sera effectuée en extérieur, in situ dans le milieu naturel.

5. Relations hiérarchiques et fonctionnelles

L'agent(e) de lutte est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du technicien d'encadrement du secteur Ouest et sous l'autorité fonctionnelle de la coordinatrice du projet qui encadre ses missions de proximité.

L'agent(e) se conforme impérativement aux règles en vigueur au sein de l'établissement, et notamment le règlement intérieur et les notes de sécurité terrain.

6. Savoir-faire requis, conditions et moyens d'exercice

Savoirs :

- Intérêts pour les patrimoines naturels, paysager et culturel réunionnais
- Manipulation d'outils mécaniques d'entretien d'espaces extérieurs

Savoir-faire et aptitudes :

- Bonne condition physique
- Aptitude au travail manuel en site isolé
- Capacité d'orientation et de progression en milieu naturel
- Permis B

Savoir-être et qualités relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens relationnel
- Disponibilité et adaptabilité aux natures des missions de terrain particulières (sur terrains naturels variés, par tout temps)

7. Localisation des postes

L'agent(e) est rattaché(e) au secteur Ouest du Parc national : 13, rue de Jacarandas 97426 TROIS-BASSINS

Les prises de poste s'effectuent directement au Maïdo, sur le lieu d'exercice des missions.

8. Conditions de rémunération :

Contractuel catégorie C

9. Modalités de dépôt des candidatures

Date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 02 janvier 2025

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae et de la **date de disponibilité** est à transmettre **exclusivement** à l'adresse courriel suivante : gestion-ouest@reunion-parcnational.fr

Prise de poste au plus tard le 01 avril 2025



- **Personnes à contacter pour information**

Monsieur Bruno LATCHOUMAYA- Technicien d'Encadrement
bruno.latchoumaya@reunion-parcnational.fr

Madame Elodie DURAND - Coordinatrice de projet
elodie.durand@reunion-parcnational.fr